



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

DÉPENSES POUR VÉHICULE DE FONCTION

Paragraphe 19 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : octobre à décembre

Véhicules	Dépenses d'essence	Dépenses d'entretien	Coût de location mensuel
21-7103 21-7011 20-7272	560 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	1 028 \$
21-7004 21-7009 19-0067 20-7292	1 314 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	937 \$
19-0069	235 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	658 \$

Information complémentaire :

Les frais d'assurance font partie des frais de location.